

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION Référentiel Interne d'Evaluation (RIE)	Création : Octobre 2016
	Opérateur de salle opérationnelle	Mise à jour : Février 2017

REFERENTIEL INTERNE D'EVALUATION

SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

OPERATEUR DE SALLE OPERATIONNELLE

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION Référentiel Interne d'Evaluation (RIE)	Création : Octobre 2016
	Opérateur de salle opérationnelle	Mise à jour : Février 2017

1. Contexte générale de l'évaluation

L'opérateur de salle opérationnelle apprenant est évalué de manière individuelle via les mises en situations professionnelles.

Des évaluations formatives sur les connaissances, les habiletés et l'attitude sont réalisées chaque jour.

L'évolution de l'acquisition de la compétence est inscrite sur un livret de suivi individuel. Ce livret est complété régulièrement par l'opérateur de salle opérationnelle apprenant.

Les types d'évaluations des différentes compétences sont détaillés en annexe 1.

Un jury d'évaluation est chargé de l'analyse des livrets individuels et rend la décision sur l'acquisition des compétences.

2. Livret individuel de suivi des compétences

Le livret individuel doit être utilisé sous cette forme et renseigné tout au long de la formation par l'opérateur de salle opérationnelle apprenant (cf. annexe 2).

3. Critères d'évaluation

Trois niveaux d'acquisition de compétences coexistent : acquis, en cours d'acquisition, non acquis. La certification de la compétence intervient lorsque l'opérateur de salle opérationnelle obtient la mention acquis.

Un opérateur de salle opérationnelle valide une compétence lorsqu'il montre sa capacité à la transposer dans plusieurs situations opérationnelles.

Tout manquement à une règle de sécurité entraîne la non acquisition de la compétence.

4. Modalités de l'évaluation

L'évaluation est continue et certificative.

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION Référentiel Interne d'Evaluation (RIE)	Création : Octobre 2016
	Opérateur de salle opérationnelle	Mise à jour : Février 2017

5. Nature de l'évaluation

Les évaluations certificatives des compétences sont réalisées à partir :

- de mises en situations professionnelles (MSP).
- D'une épreuve écrite sous la forme d'un QROC et/ou d'un QCM de 10 questions minimum (une note supérieure ou égale à 10/20 est requise)

Les évaluations formatives liées aux connaissances peuvent être réalisées à partir :

- de QCM ;
- de QROC ;
- d'interrogations orales.

Les évaluations formatives liées aux habiletés sont réalisées à partir :

- d'ateliers pédagogiques personnalisés (APP).

Les évaluations formatives liées à l'attitude sont réalisées à partir :

- de l'observation de l'opérateur de salle opérationnelle apprenant dans l'ensemble des activités pédagogiques.

6. Déroulement de l'évaluation

Quatre temps d'évaluations sont présents dans la formation des chefs d'agrès tout engin :

A. Autodiagnostic de l'existant

Dès son arrivée, l'apprenant est mis en situation. Ces différentes mises en situations professionnelles (MSP) appelées cibles l'aident à s'autoévaluer d'une part et à comprendre les enjeux, le fonctionnement et l'intérêt de l'autodiagnostic.

Pour le formateur, ces situations concourent à la conception du parcours individuel de professionnalisation.

Pour ce faire, ils disposent du livret individuel de suivi (annexe 2), des fiches d'évaluation MSP cibles (annexe 3) et des fiches d'autodiagnostic (annexes 4 et 5). Le formateur indique à l'apprenant les compétences en jeu dans chaque MSP et l'accompagne dans l'autodiagnostic.

L'apprenant doit évaluer :

- Les compétences maîtrisées
- Les compétences à travailler

Quel que soit son évaluation, il est indispensable qu'il réfléchisse aux raisons de cette évaluation.

La réflexion sur les actions réalisées est un moment incontournable de la construction des compétences.

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION Référentiel Interne d'Evaluation (RIE)	Création : Octobre 2016
	Opérateur de salle opérationnelle	Mise à jour : Février 2017

B. Autodiagnostic accompagné (post-action)

Au même titre que l'évaluation de l'existant, chaque MSP réalisée par l'apprenant est suivie d'un temps d'autodiagnostic accompagné par le formateur.

L'apprenant réfléchit à ses actions et verbalise, les raisons de ses choix tactiques. Cette verbalisation est accompagnée par le formateur afin de centrer la réflexion sur les actes. Pour cela le formateur a pour mission d'aider l'apprenant à trier tout ce qui est du registre des opinions, du but, de l'émotion. Empathique, il écoute activement ce qui est dit et peut ainsi poursuivre la construction du parcours en accord avec l'apprenant.

Pour ce faire, ils disposent des fiches d'autodiagnostic (annexes 4 et 5) et du livret individuel de suivi (annexe 2). Le formateur indique à l'apprenant les compétences en jeu dans chaque MSP et l'accompagne dans l'autodiagnostic.

L'apprenant doit évaluer :

- Les compétences maîtrisées
- Les compétences à travailler

Quel que soit son évaluation, il est indispensable qu'il réfléchisse aux raisons de cette évaluation.

La réflexion sur les actions réalisées est un moment incontournable de la construction des compétences.

C. Autodiagnostic périodique

L'autodiagnostic périodique est détaché de l'action et peut intervenir au moment choisi par l'apprenant. Il peut intervenir autant de fois que l'apprenant le souhaite.

Le formateur doit rester attentif à l'évolution de l'autonomisation de l'apprenant

Ce moment intime favorise une régulation du formateur dans le parcours de l'apprenant. En effet, détaché de l'action, l'autodiagnostic périodique permet à l'apprenant d'évaluer ses besoins en définissant avec le formateur les choix à venir.

La liberté de parole participe activement au développement du sentiment d'efficacité personnelle.

D. Autodiagnostic d'acquisition

L'autodiagnostic d'acquisition consiste en un entretien durant lequel l'apprenant détermine s'il a acquis ou non l'ensemble des compétences défini dans le référentiel interne de formation.

Dans ce cadre le formateur possède l'ensemble des évaluations précédentes et peut ainsi aider l'apprenant à diagnostiquer sa progression et l'accompagner dans la décision d'acquisition ou non des compétences.

Quelle que soit la décision prise par le binôme, elle doit être inscrite sur le livret individuel de suivi dans le tableau de validation des compétences.

Dans le cas d'un apprenant qui identifie des carences en fin de formation, la compagnie organisatrice lui proposera un soutien pédagogique, pour l'amener à réussir.

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION Référentiel Interne d'Evaluation (RIE)	Création : Octobre 2016
	Opérateur de salle opérationnelle	Mise à jour : Février 2017

7. Jury d'évaluation

Le jury validant la formation d'opérateur de salle opérationnelle comprend :

- le chef de bureau de la formation ou son représentant, président ;
- le responsable de stage ; chef de salle, OFFSIC ou COMSIC
- un formateur ayant participé au stage ;
- un OFFSIC ou COMSIC n'ayant pas participé au stage.

Tous les membres du jury ont voix délibérative. Le quorum est atteint lorsque les deux tiers au moins des membres sont présents. Le jury prend sa décision à la majorité. En cas d'égalité des voix, la voix du président est prépondérante.

Il peut, lors de la délibération, s'appuyer sur les évaluations formatives effectuées sur l'ensemble du stage et, en cas de besoin, sur les observations des équipes pédagogiques et des examinateurs.

Le jury doit s'assurer que le participant :

- a atteint l'ensemble des compétences de la formation ;
- de la parfaite maîtrise des procédures et des techniques relatives à l'activité ;
- de la conformité du processus d'évaluation du candidat au référentiel interne de d'évaluation établi par le SDIS42.

Il établit un procès-verbal édité à partir du logiciel de formation.

Les stagiaires ayant validé leur formation se voient délivrer un diplôme par le responsable du centre de formation, mention « opérateur de salle opérationnelle » avec activité :

- opérateur de traitement des appels d'urgence
- opérateur de coordination opérationnelle.

8. Gestion des échecs

Les stagiaires qui n'ont pas validé l'ensemble des compétences devront refaire deux mises en situation professionnelle lors d'un autre stage d'opérateur de salle opérationnelle.

Avant cela ils travailleront en doublure au sein du CTA/CODIS afin de se préparer à l'acquisition des compétences

En cas de nouvel échec ils devront repasser entièrement la formation.

Le Directeur départemental adjoint
des services d'incendie et de secours
de la Loire



Colonel Patrick LEBUY

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION Référentiel Interne d'Evaluation (RIE)	Création : Octobre 2016
	Opérateur de salle opérationnelle Annexe 1 : Type d'évaluation par compétences	Mise à jour : Février 2017

		Type d'évaluation
C1	Analyser un appel téléphonique	Certificatif
C2	Analyser l'environnement ARTEMIS	Certificatif
C3	Décider d'engager les secours	Certificatif
C4	Analyser les interventions en cours	Certificatif
C5	Analyser les besoins du COS	Certificatif
C6	Analyser l'environnement professionnel	Certificatif

TABLEAU DE VALIDATION DES COMPETENCES

		A	ECA	NA	VAE/RATD
C1	Analyser un appel téléphonique				
C2	Analyser l'environnement ARTEMIS				
C3	Décider d'engager les secours				
C4	Analyser les interventions en cours				
C5	Analyser les besoins du COS				
C6	Analyser l'environnement professionnel				

A = Acquis / ECA : En Cours d'Acquisition / NA = Non Acquis

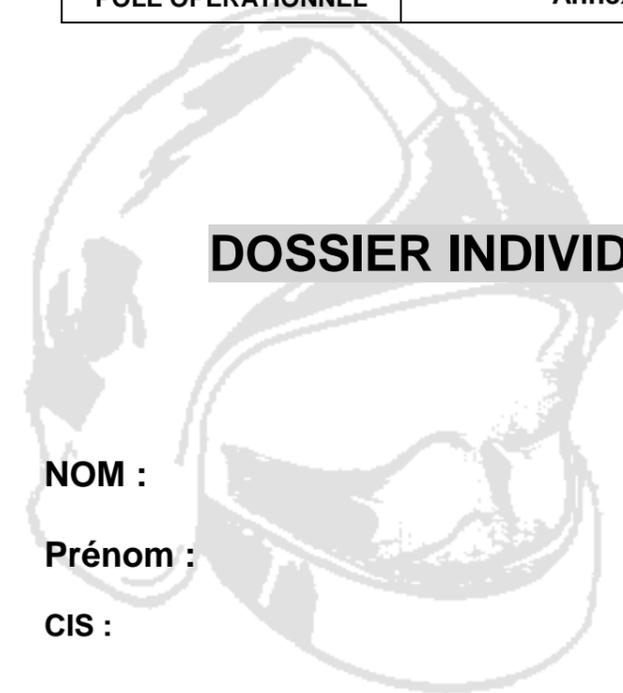
Tout manquement à une règle de sécurité entraîne la non acquisition de la compétence

PLAN D'ACTION	

APTE	INAPTE
-------------	---------------

Le : Signature stagiaire : Signature formateur :

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION Référentiel Interne d'Evaluation (RIE)	Création : Octobre 2016
	Opérateur de salle opérationnelle Annexe 2 : Livret individuel de suivi	Mise à jour : Février 2017

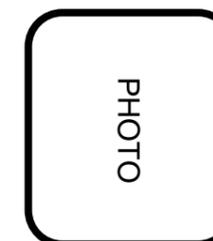


DOSSIER INDIVIDUEL DE SUIVI STAGIAIRE

NOM :

Prénom :

CIS :



Semaine du : / / **au** / /

N° de Stage :

Lieu du Stage :

RESPONSABLE DE STAGE :

Signature :

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION Référentiel Interne d'Evaluation (RIE)	Création : Octobre 2016
	Opérateur de salle opérationnelle Annexe 3 : Fiche d'évaluation formateur	Mise à jour : Février 2017

Stagiaire : Date :

Mise en situation professionnelle cible n°...
Thème de la MSP :
Compétences maîtrisées :
Compétences à travailler :

Mise en situation professionnelle cible n°...
Thème de la MSP:
Compétences maîtrisées :
Compétences à travailler :

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION Référentiel Interne d'Evaluation (RIE)	Création : Octobre 2016
	Opérateur de salle opérationnelle Annexe 4 : Fiche d'autodiagnostic (1^{er} et 2^{ème} jour)	Mise à jour : Février 2017

Stagiaire :	Date :
Thème de la MSP:	

Quels sont les risques rencontrés ?		Quelles actions avez-vous menées pour y faire face ?
Victimes	<input type="checkbox"/>	
Vital	<input type="checkbox"/>	
Neuro	<input type="checkbox"/>	
Traumato	<input type="checkbox"/>	
Impliqués	<input type="checkbox"/>	
Chimique	<input type="checkbox"/>	
Asphyxie	<input type="checkbox"/>	
Panique	<input type="checkbox"/>	
Incendie	<input type="checkbox"/>	
Pollution	<input type="checkbox"/>	
Electricité	<input type="checkbox"/>	
Météo	<input type="checkbox"/>	
Explosion	<input type="checkbox"/>	
Suraccident	<input type="checkbox"/>	
Effondrement	<input type="checkbox"/>	
Radiologique	<input type="checkbox"/>	
Toxique	<input type="checkbox"/>	
Biologique	<input type="checkbox"/>	

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION Référentiel Interne d'Évaluation (RIE)	Création : Octobre 2016
	Opérateur de salle opérationnelle Annexe 4 : Fiche d'autodiagnostic (1^{er} et 2^{ème} jour)	Mise à jour : Février 2017

Compétences à travailler :

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION Référentiel Interne d'Evaluation (RIE)	Création : Octobre 2016
	Opérateur de salle opérationnelle Annexe 5 : Fiche d'autodiagnostic (3^{ème} jour)	Mise à jour : Février 2017

Stagiaire :	Date :
Thème de la MSP:	

Quels sont les risques rencontrés ?	Quelles actions avez-vous menées pour y faire face ?

Compétences à travailler :
